

XII. On propose cependant contre cette prophétie une objection tirée de la prophétie même. A la prédiction de la ruine de Jérusalem, Jésus-Christ joint immédiatement, et comme un événement qui est très près de celui-là, l'annonce de la fin du monde et du jugement dernier : *Aussitôt après la tribulation de ces jours, le soleil sera obscurci, la lune ne répandra plus sa lumière, et les vertus des cieux seront ébranlées. Et alors apparaîtra dans le ciel le signe du Fils de l'homme; et alors pleureront toutes les tribus de la terre. Et on verra le Fils de l'homme venant dans les nues du ciel, avec une grande force et une grande majesté. Et il enverra ses anges, qui feront entendre la voix éclatante de leurs trompettes, et qui rassembleront ses élus des quatre parties du monde, depuis une extrémité du ciel jusqu'à l'autre (1).*

XIII. Les interprètes sont partagés sur l'explication de cette partie de la prophétie: les uns l'entendent dans le sens naturel, et pensent qu'en effet c'est du jugement dernier que parle Jésus-Christ dans ses dernières paroles; les autres prennent cette partie du discours dans un sens métaphorique, et croient que le Sauveur continue de parler, mais en termes figurés, de la désolation des Juifs.

Les premiers observent que ce texte, relatif au second avènement de Jésus-Christ et à son jugement universel, ne suit pas immédiatement ce qu'il a dit de la ruine de Jérusalem; mais qu'après avoir prédit

tissimam Judæorum metropolim, quæ multis in bellis absque sanguine victrix olim exiit, ignis romanus ad terram declinavit, quò in ipsa contra Christum infanda illa fuerint perpetrata, tunc sanè et ipsi per totum orbem terrarum, instar mancipiorum, dispersi sunt. Cùm enim eos ipse qui injuriâ tam enormi affectus fuerat tollere de medio potuisset, multis de causis id non fecit. Primo quidem tempus ipsis concedens ad penitentiam agendam; deinde verò ut et prædicationes ipsis viderent in opus productas. Alia enim erat: *Eccc relinquetur domus vestra deserta. Alia erat hæc: Non manebit lapis super lapidem qui non destruat.* S. *Isidorus Pelusiota*, lib. 4, epist. 74.

Hierosolymæ urbis obsidionem Christus eversionemque prædixit; templumque illud celeberrimum funditus evertendum; Judæos etiam, qui ipsum crucifixi erant, extorres toto orbe dispergendos. Videmus igitur in hæc prædicatione ad eventum pervenire; et de Judæis quidem vos dubitatos non puto. Ab illi enim urbe expulsi sunt et terrarum omnium facti inquilini. Templi vero solitudinem, et à fundamentis eversionem, qui ipsi vidistis, confitemini, reliquos vero narrantis credite. Ego enim hinc oculis vidi solitudinem illam, et prædicationem quam auditu acceperam, oculis sum intuitus, veritatemque laudavi et adoravi; veritatem ergo prædicationis lujus res ipsæ clarissimâ voce testantur. *Theodorettus*, serm. 11 de *Judicio et Fine*.

(1) Statim autem post tribulationem dierum illorum sol obscurabitur, et luna non dabit lumen suum; et stellæ cadent de celo; et virtutes cælorum commovebuntur. Et tunc parebit signum filii hominis in celo; et tunc plangent omnes tribus terre; et videbunt filium hominis venientem in nubibus cæli cum virtute multa et majestate. Et mittet angelos suos cum tubâ et voce magna; et congregabunt electos ejus à quatuor ventis, à summis cælorum usque ad terminos eorum. *Matth.* 24, 29, 30, 31; *Marc.* 13, 24 et seq.; *Luc.* 21, 25 et seq.

cette dévastation il passe à une autre prédiction, et annonce les faux christis, les faux prophètes, qui séduiraient même les élus, s'il était possible, et il défend de les suivre (1). Ces faux christis, ces faux prophètes, sont tous les chefs de sectes qui s'élèveront dans le cours des siècles, et qui désoleront l'Eglise. C'est à la suite de cette prophétie que vient celle du jugement dernier qu'on nous objecte. Ainsi ces paroles, *aussitôt après*, ne signifient pas, dans le discours du Sauveur, que le jugement dernier arrivera immédiatement après la dévastation de la Judée; le sens est que ce sera après que les hérésies, les schismes, toutes les diverses sectes auront exercé leurs ravages. Dès lors l'objection tombe. Jésus-Christ, dans toute la suite de son discours, prédit divers malheurs qui doivent arriver après lui: 1° Les faux messies qui vont s'élever; 2° les guerres, les famines les pestes, les tremblements de terre qui ne tarderont pas à désoler le monde; 3° les persécutions qui bientôt tourmenteront ses disciples; 4° l'abomination de la désolation dans le lieu saint, qui précèdera la ruine de Jérusalem; 5° la destruction de cette ville, de son temple, de la république des Juifs; 6° les sectes de tout genre qui combattront l'Eglise jusqu'à la fin des temps; 7° ce qui sera la fin de tout l'ordre actuel, son second avènement pour juger le monde.

Ceux qui entendent les paroles objectées dans un sens figuré disent que l'arrivée du Fils de l'homme annonce le moment où il sera reconnu pour le Messie, que sa venue dans les nues signifie sa manifestation universelle, d'une manière miraculeuse, par la réception de son Evangile dans tout le monde. Selon eux, les prophètes, par le soleil, la lune, les étoiles, les forces du ciel, entendent les rois, les princes, les armées. Ils citent plusieurs exemples de semblables métaphores dans les écrits prophétiques, et ils disent que les Juifs, accoutumés à ce langage, le comprennent parfaitement. Il est clair que dans cette seconde explication il n'y a pas d'objection: Jésus-Christ continuant de parler du même objet dans les deux parties de son discours, il ne peut pas y avoir d'opposition entre l'une et l'autre.

Comme il ne s'agit ici que de résoudre une difficulté des incrédules, je crois inutile de prendre une part entre ces deux opinions: l'une et l'autre interprétation est en elle-même admissible; l'une et l'autre répond d'une manière satisfaisante à l'objection: en conséquence, on peut choisir entre elles celle qui paraîtra la plus vraisemblable.

XIV. Parvenu au terme de cette longue dissertation, je me retourne pour jeter un coup-d'œil sur la carrière que j'ai fournie; et ce que j'ai parcouru en

(1) Tunc si quis vobis dixerit: *Eccc hic est Christus, aut illic, nolite credere; surgent enim pseudo-christi et pseudo-prophete; et dabunt signa magna et prodigia, ita ut in errore inducantur, si fieri potest, etiam electi. Eccc prædixi vobis: si ergo dixerint vobis, ecce in deserto est, nolite exire; ecce in penetralibus, nolite credere.* *Matth.* 24, 25 et seq.; *Marc.* 13, 21 et seq.

détail, je le contemple dans son ensemble. Je vois Jésus-Christ élevé entre l'ancienne et la nouvelle loi, prophétisé dans l'une, prophétisant dans l'autre, objet des siècles passés, père des siècles futurs (1). Les temps qui l'ont précédé se sont succédé pour le proclamer par leurs prédictions; ceux qui le suivent s'écoulent pour accomplir les siennes. Il fut annoncé dès la création du monde, il en a annoncé jusqu'à la destruction. Placé au milieu de la sphère religieuse, ce soleil de vérité est tout à la fois le foyer de lumière qui l'éclaire et la vivifie tout entière, et le centre commun qui attire tout à lui, et auquel toutes les parties tendent et viennent aboutir. Tout ce que nous voyons dispersé dans le long cours des âges se réunit dans sa personne: pour le préparer ou pour l'adorer, se sont formés et détruits les empires; depuis nos premiers parents jusqu'à nos derniers neveux, toutes les générations qui se sont successivement remplacées sur la terre, ont été, sont et seront soumises à sa loi: c'était sa loi qu'Adam recevait dans le paradis terrestre, sa loi que Dieu dictait aux patriarches, sa loi

(1) *Pater futuri seculi. Is.* 9, 6.

que Moïse publiait au pied du mont Sinaï, comme c'est sa loi que nous nous glorifions de suivre. Espéré ou reçu, attendu ou reconnu, c'est toujours lui qui est l'objet des vœux de tous les justes. Le christianisme est constamment la seule vraie religion de la terre. Ennemis de cette religion universelle, de quelque classe que vous soyez, nous vous invitons à la contemplation de ce magnifique spectacle: considérez cette identité de religion dans tous les temps; fixez vos regards sur le dogme fondamental de la foi au Rédempteur, traversant majestueusement et sans altération toute l'étendue des siècles, depuis celui où les siècles naquirent avec le monde, jusqu'à celui où le monde et les siècles périront; embrassez dans un coup d'œil l'ensemble des prophéties et des histoires; saisissez le rapport des unes et des autres; voyez dans les prophètes les précurseurs des historiens, dans les historiens les échos des prophètes, et dans Jésus-Christ le lien qui les rapproche, les unit et les resserre: en voyant clairement quel est le but de tous les événements, vous obstinez-vous encore à n'en pas reconnaître l'auteur?

## LEFRANC DE POMPIGNAN VITA.

LEFRANC (Joannes Georgius), marchio DE POMPIGNAN, celeberrimi poetae frater, est oriundus à Monte-Albano, 22 februarii 1715, nobilissimâ stirpe, in primis magistratûs muneribus jam dudum versatâ. Anicii episcopus anno 1745, dein Viennæ archiepiscopus electus anno 1774, obiit Lutetiæ Parisiorum, die 30 decembris 1790. Vir Ecclesiæ defensor fervidus, Galliæ decus, virtutum scriptorumque famâ ac laude inclaruit, philosophiæ recentioris debellator acerrimus, sophisticæque gentis felix formidandusque insectator.

Multa edidit opera, inter quæ sunt: *Questiones variae de incredulitate*; luculenter scriptum opus questionum quinque rimatur: 1° An sint increduli multi; 2° quis sit fons incredulitatis; 3° an increduli impavidè fruatur ingenio; 4° an incredulitas cum probitate possit sociari; 5° an incredulitas reipublice noceat. *Incredulitas per prophetias debellata*, opus quod nunc denuò typis mandandum; *Religionis ultrix adversus incredulitatem ipsa incredulitas*, ubi nova molientes cum nova tentantibus confert et committit, discordisque propriis atritos humi relinquit, intacto salvoque religionis splendore. *Devotio cum ingenio conciliata*, ubi optimè pietatem cum literarum scientiarumque cultu, reipublice negotiorumque gestione et studio quadrare ostendit. *De recto auctorita-*

*tis temporalis usu in his quæ ad religionem spectant*, ubi utriusque potestatis terminos circumscribit. *Instructio pastoralis ad incredulos*; *Codex criminum*; *Dictionarium antiquitatum*; *Elementa historici Romanæ*; *Historia Drusarum, gentis Albanicæ*; *Vita Macenatis*. Scripta sunt omnia hæc, dum episcopatum Anicii occuparet. Paululum à principijs suis descivisse visus est, cùm in *Conventa nationali* partes non obscuras suscepit, fidens nimis, et quò tenderet ignarus. Mansuetudine ingenitè deceptus, auspiciis de alijs sentiens, molliores animos ingruenti tempestati opposuit, clam et occulto luctu, quæ corrigere palam non erat ausus, deplorans, interno dolore assumptus periculis occubuit. Illi præ cæteris exprobratur occultata summi pontificis epistola, in quâ ei papa quid de *Constitutione civilis* foret sentiendum explanabat. Talem sub modò recondens lucem, quot socios in errorem dilabi permisit, pontificiæ sententiæ inscius, silentiumque pro assensu interpretatos! Quæ scribendo sparserrat, tacendo semina obtrivit. Quid misericordiam Judæi supernus in virtum Religionis studiosissimum, sed procellarum fluctu jactatum, formidinis intemperantiam raptum, luctu nervi quidem, sed sincero assumptum, conferre poterit, nescimus, Deus ipso scit.